

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces de la province ecclésiastique de Montréal. — II Titulaires de la province ecclésiastique de Montréal. — III Société d'une messe, avis. — IV Adresse présentée à Mgr l'archevêque à l'occasion de son retour de Rome par M. Troie, curé de Notre-Dame. Réponse de Mgr Bruchési. — V Mgr Fabre, service anniversaire. — VI 50e anniversaire de la fondation des sœurs de Miséricorde. — VII Ordo des fidèles.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 9 janvier. — On annonce la fête du Saint-Nom de Jésus, on lit les décrets sur les mariages clandestins et les mariages mixtes—et on annonce de plus, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, l'anniversaire de la consécration de l'évêque. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Dimanche, le 23 janvier.* — Fête titulaire de la Sainte-Famille (Boucherville); solennité des titulaires de Saint-Sulpice et de Saint-Canut.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — *Dimanche, le 23 janvier* — Solennité du titulaire de Saint-Sébastien.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — *Dimanche le 23 janvier.* — Fête titulaire de la Sainte-Famille; solennité du titulaire de Saint-Agnès (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — *Dimanche, le 23 janvier.* — Solennité des titulaires de Sainte-Agnès (Dundee) et de Saint-Antoine-Abbé. J. S.

Société d'une messe

AVIS

M le chancelier du diocèse de Montréal nous prie d'informer les membres de la Société d'une messe, que c'est par erreur que l'ORDO de 1898 indique comme ayant fait partie de cette Société lors de leur décès MM. les abbés Toupin et Cousineau.

ADRESSE PRESENTÉE A MGR L'ARCHEVEQUE

A l'occasion de son retour de Rome

Par M. Troie, curé de Notre-Dame

Monseigneur,



EST avec joie et bonheur que les prêtres et les fidèles de votre diocèse sont réunis, en ce moment, pour saluer le retour de Votre Grandeur, et lui offrir l'hommage de leurs vœux, à l'occasion de la nouvelle année.

Il y a quelques mois, après les belles cérémonies de votre consécration, après les enthousiastes ovations que tout le diocèse s'est empressé de faire à Votre Grandeur, avant de commencer les travaux si graves et si nombreux de votre épiscopat, comme saint Paul, vous avez voulu voir Pierre, recevoir, pour vous et vos œuvres, la bénédiction du pontife des pontifes ; et, de Rome, le foyer de la foi, le centre de l'unité catholique, orienter votre vie épiscopale.

Monseigneur, le diocèse, les communautés religieuses, vos prêtres en particulier, vous ont accompagné de leurs prières et de leurs vœux ; d'esprit et de cœur, ils vous ont suivi à Paray-le-Monial, le sanctuaire de la révélation et des merveilles du Cœur de Jésus ; à Lourdes, le lieu de prédilection de la Vierge Immaculée ; à Compostelle, près des reliques du glorieux saint Jacques, patron et protecteur de cette cathédrale, de ce diocèse ; à Rome, aux tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, les deux colonnes principales de l'Eglise catholique. Et pendant que Votre Grandeur, agenouillée dans ces lieux bénis, demandait au ciel l'assistance et la protection divines, vos prêtres redisaient à Dieu : *Respice in pontificem nostrum et fac illi secundum petitionem.*—Seigneur jetez un regard favorable sur notre pontife, rendez-vous propice à ses prières ; que le Seigneur le conserve, qu'il lui donne le bonheur, qu'il dirige ses pas, qu'il nous le ramène dans la paix, la santé, la force et la joie.—*Dominus conservet eum et beatum faciat eum in terra, dirigat eum Dominus et cum pace, salute et gaudio revertatur ad propria.*

Après cela, ai-je besoin de vous dire, Monseigneur, que tout le diocèse s'est réjoui des manifestations de sympathie, de respect et de vénération, dont vous avez été l'objet partout où la Providence a dirigé vos pas : en Irlande, en Angleterre, en France, à Rome ? Est-il nécessaire d'ajouter que votre clergé a été heureux de l'accueil

bienveillant et empressé que les princes de l'Eglise, les cardinaux, ont fait à Votre Grandeur ? que nos prêtres ont été fiers de la chaleureuse et toute paternelle réception que le Saint-Père a donnée à leur archevêque ? qu'ils ont été fiers des témoignages de confiance et d'affection qui vous ont été partout prodigués ?

Les honneurs que vous avez reçus, Monseigneur, font notre orgueil et notre gloire. *Honor patris gloria filiorum.*

A l'expression de la joie que nous apporte votre retour, permettez, Monseigneur, que nous ajoutions l'hommage de nos vœux pour la nouvelle année.

Encore quelques heures, et 1897 — qui a commencé pour nous sous des auspices bien tristes, puisque le diocèse était alors plongé dans un deuil profond, par la mort de votre digne prédécesseur — encore quelques heures, dis-je, et 1897 sera dans le domaine du passé. Une année nouvelle va s'ouvrir. ... Que sera cette année ? C'est le secret du ciel. Que nous apportera 1898 ? Dieu seul le sait. Dieu seul voit les événements qui, pendant les douze prochains mois, vont se dérouler dans le monde religieux et le monde politique. N'espérons pas de lever le voile de l'avenir, laissons à Dieu de tout ordonner, de tout diriger dans sa sagesse et son amour.

Mais, tout incertain que soit l'avenir, il me semble, Monseigneur, que je puis affirmer sans crainte de me tromper que cette première année de votre épiscopat qui a été inaugurée sous de si heureux auspices, qui a été acclamée, non seulement par votre clergé, les communautés et les fidèles de votre diocèse, mais encore par tant de voix étrangères venues de toute part, sans distinction de nationalité et de croyance, sera une année de paix, de grâces et de bénédictions.

Ce que je puis affirmer avec conviction, Monseigneur, c'est que vous pouvez compter sur les sentiments de respect profond, d'obéissance filiale et de dévouement complet de votre clergé, de vos communautés, et, j'en ai la confiance, de tout votre diocèse.

Ce que je puis affirmer avec certitude, c'est que vos prêtres seront toujours unis à vous d'esprit et de cœur en tout et partout, ils ne feront qu'un avec leur archevêque. *Pater ut unum sint.*

Une prière, Monseigneur. Vous arrivez de Rome, le foyer des bénédictions, que votre cœur de pasteur et de père, fasse descendre sur nous tous prêtres, religieux et fidèles, une bénédiction de vie sainte, de paix et de bonheur.

29 décembre 1897.

RÉPONSE DE MGR BRUCHÉSI

STÉNOGRAPHIÉE

Monsieur le curé,

En ce moment où je vois réunis autour de moi, deux de mes vénérables collègues de la province ecclésiastique de Montréal, (1) mes bien-aimés frères du chapitre de la cathédrale, tant de vénérables prêtres du clergé séculier et régulier, des délégations des principales communautés religieuses, tous les clercs de mon grand séminaire et une si nombreuse assistance de pieux fidèles, laissez-moi vous le dire : mon cœur éprouve la plus vive émotion, une émotion semblable à celle qui le remuait si profondément, le 8 du mois d'août dernier, au jour de ma consécration épiscopale.

Ce jour-là touché soudain par la grâce, comme par une étincelle électrique, d'humble enfant, je me suis senti tout-à-coup père d'une immense famille. Mon âme assurément avait été remplie jusqu'alors d'amour et de dévouement pour la sainte Eglise de Dieu ; mais à cette heure bénie, je devins embrasé, il me semble, d'un zèle plus ardent pour le salut des âmes ; j'éprouvai un désir plus intense de me sacrifier, et, au besoin de donner ma vie elle-même pour la sanctification des ouailles que le Seigneur me confiait.

Vous veniez en ce jour, vénérables frères, vous veniez, bien-aimés fidèles, m'assurer de votre respect et de votre tendre affection. Vous serez, me disiez-vous, notre chef et notre guide ; le chemin dans lequel vous nous inviterez à marcher, nous y entrerons en toute confiance. Quelques mois se sont passés, et je vous retrouve, vénérables collègues dans l'épiscopat, je vous retrouve remplis encore de la même sympathie ; je vous retrouve aussi, prêtres, chers collaborateurs, je vous retrouve avec cette même affection filiale dont j'étais alors si touché ; je vous retrouve, fidèles, avec les mêmes sentiments d'estime et de dévouement ; sentiments du clergé, sentiments des laïques, si bien exprimés par M. le curé de Notre-Dame.

Oui, tous ensemble, aujourd'hui, comme le huitième jour du mois d'août, nos cœurs se comprennent bien, ils battent à l'unisson.

Je n'en veux d'autre preuve que le psaume de David, que vous chantiez tout à l'heure, à l'instant où je faisais mon entrée dans la cathédrale : *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi, in domum*

(1) NN. SS. Decelles et LaRocque.

Domini ibimus. Oui, par ces paroles, vous avez traduit les véritables impressions de mon âme. Je suis, en effet, ce voyageur qui revient dans sa maison ; je suis ce pèlerin qui, l'âme joyeuse, revoit sa patrie et rentre dans son foyer, *In Domum Domini ibimus.* Ce foyer, cette maison, c'est la cathédrale, l'église mère du diocèse.

Mes yeux n'y rencontrent peut-être pas toutes les éclatantes splendeurs de la Ville des papes ; mais cette église est au moins l'image fidèle, aussi parfaite que possible, de la basilique de Saint-Pierre.

Elle réveille avec force dans mon imagination, les souvenirs de Rome, où règne avec tant de majesté le glorieux, l'immortel pontife Léon XIII ; elle réveille en particulier, le souvenir des heures délicieuses que j'ai passées aux côtés du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, heures trop vite écoulées, hélas ! Aussi, comme j'ai uni mes paroles aux vôtres, mes chers frères, j'ai chanté avec vous : *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Qu'il fait bon revenir parmi les siens, qu'il fait bon retrouver tant de cœurs amis !

Plus heureux que mon prédécesseur immédiat, le regretté Mgr Fabre, le ciel m'accorde la grâce de rentrer dans le diocèse de Montréal pour y travailler encore au bien de l'Eglise. Ce matin, en pénétrant dans la cathédrale, cette pensée s'est emparé de mon esprit.

En effet, il y a environ un an, Mgr Fabre, le doux et saint pasteur que je pleure, que nous pleurons tous, revenait lui aussi d'un voyage en Europe, où, comme moi, il était allé avec l'intention de faire sa visite *ad limina apostolorum.* Arrêté dans la capitale de la France par une maladie inexorable, il dut revenir sans avoir eu la consolation de se rendre jusqu'à Rome, sans avoir eu le bonheur de voir Léon XIII.

La traversée de l'océan est souvent pénible : les journées paraissent bien longues. Comme j'ai pensé, pendant que le navire me portait vers la patrie, au vénérable archevêque dont nous célébrerons bientôt le service anniversaire. Il me semblait voir son ombre à mes côtés. Je le voyais dans son étroite cabine, malade et souffrant, se disant sans doute avec tristesse qu'il revenait dans son diocèse pour y rendre le dernier soupir, pour y dire un suprême adieu à ses prêtres aimés, à sa vénérable mère. Et ce matin, pendant que j'offrais le saint sacrifice à cet autel où il aimait à officier pour l'édification des fidèles et la gloire de Dieu, avec quelle ardeur ai-je prié pour lui ! avec quelle reconnaissance l'ai-je remercié de tant de bienfaits dont

il m'a comblé ! et, en même temps, comme j'ai béni le Seigneur de m'avoir ramené sain et sauf au milieu des miens !

Il y a donc deux mois et demi à peine, je parlais pour Rome. Je vous ai dit alors, ici même, le but de ce voyage.

Le jour de ma consécration épiscopale, à la vue des travaux sans nombre qu'il me fallait entreprendre, à la pensée des obstacles que je pourrais rencontrer dans l'accomplissement de ma lourde charge, malgré les encouragements et les témoignages sympathiques qui me venaient de toutes les classes de la société, je me sentais écrasé sous le fardeau. Et avant de me mettre définitivement au travail pour continuer les œuvres si bien commencées par mes prédécesseurs, j'ai senti que j'avais besoin de la direction du chef suprême de l'Eglise. Dans le sentiment intime de ma misère et de ma faiblesse, j'avais la conviction qu'après avoir interrogé le Souverain-Pontife, qu'après avoir écouté ses avis et ses conseils, je serais plus en état d'accomplir la mission qui m'était confiée.

Mais j'ai senti aussi, d'une manière profonde, qu'avec la direction pontificale, le secours du ciel m'était nécessaire. Voilà pourquoi, je me suis fait pèlerin.

Car, bien que le créateur soit partout et que partout il entende nos prières et les exauce, la tradition chrétienne le prouve, il se plaît quelquefois à nous voir agenouillés dans les lieux et les sanctuaires où éclatent plus particulièrement les manifestations de sa puissance et de sa bonté. En conséquence, moi qui avais si grand besoin de grâces, j'ai pris le parti de lui adresser mes prières dans les endroits où elles auraient le plus de chance d'être exaucées.

Vous avez fidèlement énuméré, Monsieur le curé, les principaux sanctuaires que j'ai visités.

O doux souvenirs de ma vie ! inoubliables impressions ! grâces de choix !

Paray-le-Monial ! En y pensant seulement, en prononçant ce nom, je me sens rempli de bonheur.

Elu archevêque le jour même de la fête du Sacré-Cœur, pouvais-je, une fois en France, ne pas aller me prosterner dans ce sanctuaire de Paray-le-Monial, sanctuaire privilégié, où le divin Maître se montra à la bienheureuse Marguerite-Marie et lui révéla les infinies bontés de son cœur. Je m'y suis rendu avec bonheur ; et il se trouva que, sans calcul de ma part, par une bienveillante permission de la Providence, j'arrivais pour y célébrer le saint sacrifice le jour même du quarante-deuxième anniversaire de ma naissance et de mon baptême.

Je vous l'avoue, là j'ai pleuré. Il y avait quarante-deux ans, on me portait, petit enfant, sur les fonds baptismaux à Notre-Dame de Montréal, et maintenant, élevé à la dignité épiscopale, père d'un grand diocèse, je me voyais, quelle indicible émotion ! à l'autel du Sacré-Cœur de Jésus, à qui dès le début de ma nouvelle carrière, j'avais consacré tout le reste de ma vie et tous les actes de mon administration ! Ah ! frères dans l'épiscopat, prêtres et fidèles bien-aimés, à ce moment, non seulement, je me suis consacré personnellement à Jésus ; mais je vous portais tous dans mon âme, et je vous ai donnés vous aussi au divin Maître. Me souvenant de sa parole à Marguerite-Marie, qu'il fera régner la paix, la concorde et l'harmonie dans la famille de tous ceux qui l'invoquent avec confiance, j'ai demandé ces grâces, grâces qui ne peuvent s'obtenir que par la pratique des vertus, je les ai demandées pour la grande famille diocésaine et pour toutes les familles chrétiennes dont elle se compose.

A Paray-le-Monial, j'ai vu encore, à côté de l'autel, le cloître où vivait l'enfant prédestinée qui, pendant tant d'années, eut de divins colloques avec l'adorable Maître. J'ai vu, dans le petit jardin du monastère, le bosquet de noisetiers où Jésus, familièrement, conversait avec elle, lui demandant l'aumône d'une prière, lui disant qu'il voulait qu'elle se fit son apôtre. J'ai vu la chambre de la Bienheureuse, ses reliques, sa vie écrite par elle-même. Et je me suis dit que j'enverrais un souvenir à ce sanctuaire, et je l'enverrai en effet ; ce sera un cœur d'or sur lequel je graverai ces mots : « Le 29 octobre 1897, j'ai consacré ici mon diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. »

Votre évêque s'est aussi rendu au sanctuaire de Lourdes. Et Dieu, toujours bon, a voulu qu'il y fût en un jour privilégié, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception.

Lourdes, vous le savez, c'est le sanctuaire de cet ineffable mystère. C'est là, en effet, dans la grotte de Massabielle, qu'apparaissant à Bernadette et répondant aux interrogations de l'humble enfant, Marie lui dit : *Je suis l'Immaculée-Conception.*

Le 8 décembre dernier, il m'a donc été donné, bonheur incomparable ! de dire la messe près du rocher miraculeux, d'officier pontificalement dans l'insigne basilique et d'élever la voix par deux fois, en présence d'une grande foule de pèlerins, pour célébrer les gloires de Marie, ma mère bien-aimée et la patronne de mon diocèse.

Quels souvenirs j'emporte de ce pèlerinage ! souvenirs d'admiration, souvenirs d'édification.

On dit quelquefois de la France qu'elle s'en va, qu'elle perd sa

vieille foi. L'impiété la travaille, c'est vrai ; mais j'en atteste ce que j'ai vu, non, non, la France n'est pas morte, elle ne mourra pas, elle restera chrétienne.

La terre de nos ancêtres sera toujours, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, le royaume du Christ et de la Très Sainte Vierge.

Là encore, à Lourdes, après avoir imploré le ciel de m'accorder les grâces que requière mon ministère, j'ai intercédé longuement auprès de Marie Immaculée pour tous mes diocésains.

Plus tard, en Espagne, j'ai visité Compostelle, où l'on conserve le tombeau et les reliques de saint Jacques-le-Majeur, patron de cette cathédrale. A l'époque du moyen-âge, ce lieu fut l'un des plus célèbres pèlerinages, avec Rome et Jérusalem. Des milliers de fidèles, accourus de tous points du monde catholique, visitaient alors le sanctuaire du glorieux apôtre.

Cette année, par une autre grâce particulière dont je ne saurais trop remercier Dieu, se trouvait être l'année du grand jubilé, qui ne se renouvelle que tous les vingt-cinq ans. La porte dite *précieuse* avait été ouverte par la main du cardinal archevêque.

C'était l'époque des plus riches indulgences, des plus insignes faveurs du ciel.

A deux reprises, j'ai eu le bonheur d'offrir la Victime sainte sur les reliques de cet apôtre qui accompagna Jésus au Thabor et à Gethsémanie. Et je n'ai pu me défendre, en cette circonstance, de penser que si l'un des disciples préférés a dû accompagner le Sauveur au Jardin de l'Agonie, c'était sans doute pour nous rappeler que les pasteurs et les évêques, continuateurs de l'œuvre divine ici-bas, ne peuvent s'attendre à ne rencontrer que des consolations et des joies.

Comme pour Jésus-Christ et les apôtres, pour les évêques, s'il y a des Thabor, il y a aussi des Gethsémanie. Quand le Sauveur a voulu conquérir le monde et l'arracher à l'empire du démon, c'est sur le Calvaire qu'il est monté, et non sur la montagne de la Transfiguration.

Au risque de ne jeter dans les âmes que des semences stériles, ses disciples doivent faire de même. C'est d'ailleurs ce que nous apprend l'histoire de l'Eglise. Saint Jean Chrysostôme a été, pour ainsi dire, adoré de son peuple, on admirait son éloquence entraînant, on saluait en lui la *bouche d'or* ; et cependant, que n'a-t-il pas souffert, n'a-t-il pas connu toutes les tristesses et toutes les amertumes ? Et vraiment ! il ne conviendrait pas que les représentants de l'Homme

de la douleur, portassent toujours sur leur tête la couronne d'or ; l'heure vient où ils doivent porter la couronne d'épines.

Rempli de ces pensées, à Compostelle, j'ai demandé au ciel le don de force et de résignation au milieu du trouble, des épreuves et des tribulations. J'ai demandé la grâce de ne jamais oublier, même au milieu de la paix, de la victoire et du triomphe, que nous ne sommes entre les mains de la Providence que de faibles et chétifs instruments, qu'à Dieu seul revient toute gloire : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

L'humilité dans le succès, le courage et la patience dans l'adversité, voilà ce que j'ai demandé pour moi sur la tombe de saint Jacques.

Pour vous, mes très chers frères, j'ai demandé l'accroissement de l'amour de Dieu, la constance et la persévérance dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

L'Espagne est la terre classique des grands saints. J'ai pu, en passant, y vénérer les lieux où vécut saint Ignace et sainte Thérèse, Manrèse et Avila.

Manrèse, avec la chapelle du Ravissement, où, pendant huit jours, le fondateur de la société de Jésus, dans un ineffable extase, conversa avec le Seigneur, qui le préparait ainsi à composer ces immortels exercices dont la lecture et la méditation ont converti tant d'âmes. Avila, avec son illustre monastère, dans lequel sainte Thérèse fut illuminée de clartés divines pour l'accomplissement de son difficile labeur ; avec son petit parloir, où la réformatrice des ordres religieux entretint avec saint Jean de la Croix ses admirables colloques sur la Très Sainte Trinité.

Dans ces deux sanctuaires, aux pieds des autels, j'ai versé des prières abondantes en faveur de chacune des communautés religieuses de mon diocèse. J'ai supplié le Seigneur d'augmenter chez mes prêtres le zèle du salut des âmes ; j'ai formé le vœu d'agir en toute occasion selon la belle maxime de saint Ignace : *Ad majorem Dei gloriam.*

Mais j'ai hâte de vous le dire, je suis allé à Rome, la patrie par excellence des enfants de l'Eglise.

L'âme débordante d'émotion, j'ai fait mon pèlerinage *ad limina apostolorum* ; j'ai revu l'insigne basilique de Saint-Jean de Latran, l'église, où, le 21 décembre 1878, j'ai été ordonné prêtre ; j'ai voulu revoir aussi tant de lieux aimés, tant de sanctuaires bénis, dans lesquels j'avais laissé une partie de mon âme.

Mais je désirais surto

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

A lui qui m'a fait archevêque, je voulais dire ma foi entière, mon inaltérable dévouement ; je voulais lui répéter ce que j'avais déclaré ici-même que ses moindres désirs seraient respectés par moi à l'égal de ses ordres. Il me semblait que je ne pouvais remettre à plus tard l'exécution de ce filial dessein.

O mes frères, comme Léon XIII a été bon ! comme il a été tendre et paternel ! Cette audience, ou plutôt ces audiences qu'il m'a accordées, restent dans ma mémoire comme un beau rêve qui enchante.

Je le vois encore dans la salle où il me reçut assis sur un fauteuil d'or, le visage blanc comme la soutane dont il est revêtu, diaphane en quelque sorte, et donnant à ceux qui l'approchaient l'impression d'une statue de marbre. Sur cette figure, il y a une douceur inexprimable ; et sur ces lèvres, un doux et paternel sourire.

Et lorsque je m'avance vers lui, faisant les génuflexions d'usage, je l'entends qui m'appelle en ouvrant ses bras : « Montréal, Montréal, venez Montréal. » Je m'agenouille et lui dis : « Je resterai ici, Saint-Père. -- Non, dit-il, les évêques sont les frères du pape, ils s'assoient près de lui. » Je prend place à ses côtés, et le Saint-Père commence à me parler. Il bénit tous les membres de ma famille et tous mes prêtres ; il me dit son affection pour le Canada et le diocèse de Montréal. Je saisis cette occasion de lui déclarer qu'il y a dans ma ville épiscopale une classe d'hommes pour lesquels je voudrais obtenir de Sa Sainteté une bénédiction spéciale. Ce sont les journalistes. Car, avant mon départ, ajoutai-je, tous, sans distinction de croyances religieuses ou d'opinions politiques, ils sont venus spontanément m'offrir leurs vœux et leurs souhaits. Les catholiques m'ont dit, Saint-Père, que dans la personne de l'évêque ils reconnaissent un chef et un guide ; ils se sont engagés à suivre la direction épiscopale dans toutes les questions de religion, de morale et de discipline ecclésiastique ; et ils m'ont prié de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur attachement et de leur obéissance la plus parfaite.

La nouvelle de la sympathique démonstration dont je rendais compte, était déjà rendue à Rome ; et même la France entière avait pris note de cet événement unique dans les annales de l'histoire.

« J'ai là l'adresse qui vous a été présentée par les journalistes, répond le Souverain-Pontife, ainsi que votre réponse que j'approuve entièrement. A mon tour, je parlerai à ces écrivains ; j'écrirai une lettre que vous ferez publier dans les journaux canadiens. »

Et puis, quand je montrai au pape l'adresse elle-même revêtue de

ses nombreuses signatures, le Saint-Père me dit : « Je veux garder ce document ; laissez-le moi, Monseigneur. »

J'ai ensuite demandé une bénédiction pour tous mes diocésains sans réserve. Je reviens donc chargé de bénédictions, et il m'est doux, aujourd'hui, de les répandre sur vous avec mes meilleurs souhaits. Ces souhaits, le cantique entonné par les anges, la nuit de Noël, au-dessus de la crèche de Bethléem, en est la plus fidèle expression : *Pax in terra hominibus bonæ voluntatis* ; « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Cette paix, l'avons-nous, mes frères ? En vous voyant réunis ici dans un même sentiment de foi et de piété, qui pourrait en douter ? Et cependant, vous le savez, le peuple ne s'entend pas : des malentendus, des divisions malheureuses règnent chez lui.

Qu'est-ce donc qui empêche le règne de la paix, qu'est-ce donc qui vient semer ce vent de dissension et de division au milieu de frères faits pour rester toujours et partout si tendrement et si fortement unis ? C'est, il me semble, l'amour mal compris de soi-même, cet amour que notre langue française a défini par ce mot : l'égoïsme ; c'est une fausse conception de la politique, c'est l'esprit de parti poussé outre mesure.

J'ai entendu exprimer cette pensée non seulement par des prêtres, mais aussi par des hommes du monde, par des citoyens haut placés, et appartenant aux différents partis qui existent en Canada.

On déplore que la politique gâte tout en se mêlant à tout. Oh ! si la politique restait à sa place ! Si dans les questions qui intéressent la conscience, la famille, la religion, on ne consultait que le bien véritable, la justice et l'équité, comme tous les conflits seraient vite réglés !

Sans doute, nous reconnaissons, tous les évêques du Canada et le pape avec nous, nous reconnaissons qu'étant donné le régime constitutionnel qui nous régit, il est impossible que tous les citoyens ne forment qu'un seul parti politique. Le jour où semblable union se ferait serait la veille d'une division nouvelle. Qu'il y ait donc des partis politiques, cela est inévitable. Qu'on discute sur les choses de l'ordre matériel, sur les questions de finance, d'industrie et de commerce, par exemple, et qu'on se divise, qu'on ne s'entende pas, cela se conçoit, l'Eglise n'a rien à y voir, pourvu que les lois de la justice et de la charité ne soient pas violées.

Mais quand il s'agit de questions purement religieuses ou politico-religieuses, il en est autrement. Voilà ce qu'on semble ne pas com-

prendre. N'y aurait-il pas moyen alors, au moins, de faire taire l'esprit de parti ?

Tout d'abord, libéraux et conservateurs, croyez-moi, jamais l'Eglise n'a voulu et ne voudra vous condamner comme parti ? non jamais ! Le pape ne le veut pas, le pape ne le fera pas ; nous, les évêques, nous ne voulons pas et nous ne le ferons pas non plus. Et d'ailleurs, si l'on étudie l'histoire du passé, si l'on veut examiner avec soin les interventions de l'épiscopat dans les affaires de notre pays, on devra rendre aux évêques cette justice, qu'ils n'ont jamais élevé la voix quand il s'est agi de questions purement civiles, ou purement politiques.

Mais le malheur le voici : aussitôt qu'une question divise les partis, et qu'elle devient l'objet d'une discussion soit dans les assemblées publiques, soit dans les débats électoraux, soit dans les chambres, on prétend que par cela seul, c'est une question politique, et que par conséquent, les évêques ne doivent pas intervenir.

C'est là, vous le comprenez, une prétention insoutenable, un principe faux.

Ces questions peuvent être quelquefois des questions religieuses ou au moins politico-religieuses, dans lesquelles, par suite, l'Eglise, la religion et la conscience sont intéressées. Et alors, il faut que les fidèles soient éclairés, il faut qu'ils soient guidés. Qui donc, dans ces matières, les éclairera, qui les dirigera ? Si ce ne sont les évêques que Dieu a établis pour régir l'Eglise.—*Posuit episcopo regere Ecclesiam Dei.*

Parlons clairement, depuis plusieurs années une grande controverse, la controverse scolaire, agite notre pays. En soi la question n'est-elle pas très simple ? et sa solution aurait-elle souffert la moindre difficulté si, au lieu de se laisser guider par ce malheureux esprit de parti qui se glisse partout, on n'eût voulu suivre que les principes de la justice et du droit ? De quoi donc s'agit-il, en effet ? De ceci, tout simplement. Les catholiques du Manitoba, qui sont nos frères, auront-ils pour leurs enfants des écoles catholiques comme le demande l'Eglise et comme le leur garantit le pacte fédéral ? Et si on les dépouille de ce droit sacré, n'est-ce pas le devoir de tous, sans distinction d'opinions politiques et je dirai même de religion, mais au seul nom de la liberté et de la justice, de s'unir pour obtenir la restitution de leur droit ? A quelque parti qu'on appartienne, peut-on faire deux réponses différentes à ces deux questions ? Non, ce me semble, si, encore une

fois, mettant de côté tout esprit de parti, on se place uniquement sur le terrain des principes chrétiens et de la constitution.

Cette question que l'on discute depuis plusieurs années, le Saint-Père a bien voulu l'étudier. Il l'a étudiée parce qu'il en a été prié ; et il l'a fait avec la sagesse, la lenteur et la prudence que Rome apporte dans toutes les causes qu'elle juge. Le Saint-Père a envoyé ici son délégué, celui-ci a écouté tous ceux qui ont voulu le voir, il a fait son rapport, et maintenant Rome va parler.

Quel sera le devoir des catholiques ?

Le Saint-Père me l'a dit : « Oh ! j'espère que les catholiques recevront avec respect et soumission la parole du pape ; j'espère aussi que les protestants de votre pays aimeront à respecter vos droits, je compte pour cela sur la droiture et la noblesse de leur intelligence et sur leur esprit de justice. »

Oui, nos frères séparés seront avec nous, je l'espère, pour réclamer jusqu'à ce que nous les ayons obtenus, ces droits sacrés que l'Eglise demande pour ses enfants et que la constitution nous garantit.

On me demandait l'autre jour, à New-York, si dans la Province de Québec où la majorité est catholique, il ne serait point possible de faire une loi qui enlevât aux protestants les libertés dont ils jouissent en matière d'éducation. Et comme je répondais qu'en soi la chose était en effet possible, on ajouta : Est-ce qu'on tentera jamais de voter une loi en ce sens ? Non, ai-je repris, on ne le fera jamais ! Et si, par impossible, il se présentait des hommes qui voudraient enlever à nos frères séparés leurs libertés scolaires, les évêques se lèveraient tous ensemble pour défendre les protestants de Québec, comme ils se sont levés pour défendre les catholiques opprimés du Manitoba.

Si tous s'entendaient pour assurer le respect des libertés acquises et le redressement des droits injustement violés, le règne de la paix et de la concorde fraternelle s'établirait bientôt définitivement.

Dans tous les cas, pour ce qui nous regarde, nous catholiques, le pape a parlé ; acceptons sa décision avec la plus filiale soumission. Le Vicaire de Jésus-Christ ne saurait nous conduire dans la voie de l'erreur, montrons-nous ses fils dévoués et obéissants.

Soyez de même soumis à vos évêques, car leur plus grand désir est d'assurer votre bonheur.

Ce matin, à la messe de saint Thomas, on lisait l'Evangile dans lequel Notre-Seigneur s'appelle le Bon Pasteur. En lisant le texte inspiré, je pensais à vous, mes frères, je ne puis pas vous dire : *je suis le bon pasteur* ; mais je puis vous en donner l'assurance : je désire

être le bon pasteur, je veux connaître mes brebis et je veux que mes brebis me connaissent. Qu'elles viennent donc avec confiance auprès de celui que Dieu leur a donné pour pasteur ; qu'elles viennent surtout dans les jours d'épreuve, de tribulation et de deuil.

« Il y a d'autres brebis, disait encore le divin Maître, qui ne sont point de cette bergerie ; il faut que je les amène ; et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. »

A l'exemple du Sauveur et conformément au désir du Souverain Pontife, je travaillerai aussi à hâter ce jour béni où tous les chrétiens se réuniront dans une même foi.

Il me reste maintenant, mes frères, à vous bénir au nom de notre grand pape, et je le fais de tout mon cœur, pensant que cette bénédiction sera pour vous le gage de la plus heureuse et de la plus sainte année.

MGR FABRE

SERVICE ANNIVERSAIRE

FE service du bout de l'an du regretté et vénérable Mgr Edouard-Charles Fabre a été chanté en grande pompe à la cathédrale, mardi dernier, le 4 janvier.

Le vaste temple était rempli de fidèles, venus pour rendre un hommage de sincère et vive piété filiale à la mémoire du prélat défunt. Toutes les congrégations religieuses du diocèse étaient largement représentées. La présence de plusieurs évêques et de plus de cinq cents prêtres ou clercs rehaussait encore la grave et majestueuse solennité de cette cérémonie funèbre.

Le catafalque, entouré de six flambeaux, attirait tous les regards par sa simplicité touchante. L'unique décoration consistait en de larges banderolles de deuil apposés aux piliers et descendant en faisceau du centre de la coupole.

Tous avaient à la mémoire le souvenir des belles qualités et des solides vertus de feu Mgr Fabre, et de tous les cœurs montaient vers le ciel, s'unissant aux prières liturgiques, des supplications ardentes pour le repos de son âme si tendre, si bonne.

C'est Mgr Bruchési qui a officié pontificalement au service. M. le chanoine Racicot, vicaire général, agissait comme prêtre

assistant. Les diacres d'honneur étaient MM. les chanoines Vaillant et Archambeault ; MM. les chanoines Martin et Cousineau remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé Perron dirigeait les cérémonies.

Au bas du sanctuaire, en face du maître-autel, agenouillés sur des prie-Dieu, formaient un demi-cercle NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ottawa, Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur du diocèse de Québec, Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Emard, évêque de Valleyfield, Decelles, évêque titulaire de Druzipara et coadjuteur de Mgr Moreau, LaRocque, évêque de Sherbrooke, Dontenville, évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr Durieu, ainsi que le T. R. Père Antoine, abbé mitré de la trappe d'Oka.

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, s'était fait représenter par son vicaire général, M. Thibaudier.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION

des sœurs de Miséricorde

Ly aura cinquante ans dimanche, le 16 du courant, que fut fondée à Montréal, par Mgr Bourget, la communauté des sœurs de Miséricorde.

Dans une pauvre maison située au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André, Mgr Bourget recevait les vœux de religion des huit premières sœurs qui devaient être le noyau d'une communauté devenue depuis très importante.

A cette première profession assistaient, outre quelques amis intimes des nouvelles sœurs, M. le chanoine V. Pilon, qui devint chapelain et plus tard supérieur de la communauté jusqu'à sa mort, arrivée le 30 novembre 1860. Le corps de ce vénérable prêtre, regardé à bon droit comme le second fondateur des sœurs de Miséricorde, repose dans le caveau de la communauté.

Un autre témoin de cette première profession était le R. P. Lacombe, O. M. I., remplissant à cette époque les fonctions d'assistant secrétaire à l'évêché de Montréal, et devenu plus tard le grand missionnaire du Nord-Ouest.

Vu les agrandissements que les sœurs sont en voie de faire

à leur établissement, elles ont remis à plus tard la célébration solennelle de leur jubilé. Toutefois, elles n'ont pas voulu laisser passer l'époque précise de leur fondation sans faire une fête qui rappelât leur naissance religieuse.

Donc, dimanche, le 16 du courant, fête du Saint-Nom de Jésus, il y aura messe pontificale le matin à 8 heures, dans la chapelle de la communauté, rue Dorchester. Le soir à trois heures, il y aura salut solennel et sermon par Mgr l'archevêque de Montréal.

Les sœurs regrettent de ne pouvoir convier à cette fête de famille tous leurs amis et bienfaiteurs ; mais le manque d'espace dans leur chapelle les oblige à laisser de côté bien des personnes, qu'elles auraient été heureuses de voir s'unir à elles pour rendre grâce à Dieu de tous les bienfaits reçus durant les cinquante années qui viennent de s'écouler.

Voici les noms des huit premières religieuses, qui toutes sont décédées : Rosalie Jetté, dite sœur de la Nativité ; Sophie Raymond, dite sœur Saint-Jean-Chrysostôme ; Lucie Benoit, dite sœur Sainte-Béatrice ; Lucie Comtois, dite sœur Marie des Sept-Douleurs ; Marguerite Gagnon, dite sœur Saint-François de Sales ; Joseph Galipeau, dite sœur Sainte-Jeanne-Françoise de Chantal ; Justine Fillion, dite sœur Saint-Joseph ; et Adélaïde Lauzon, dite sœur Sainte-Marie d'Égypte.

C'est à ces huit premières religieuses que fut adressé le mandement de Mgr Bourget, le 16 janvier 1848, les érigeant canoniquement sous le nom de sœurs de Miséricorde, directrices de la maternité de Montréal.

Communiqué.

ORDO DES FIDÈLES (1)

Dimanche, le 9. — Office du dim. dans l'octave de l'Épiphanie, *semidou-ble* ; messe *In excelso* ; mémoire de l'octave. — Aux vêpres, antennes (*Ante luciferum*) de l'Épiphanie, psaumes du dim. ; hymne *Crudelis, v. Reges* ; au *Magnificat*, ant. *Fili* ; mémoire de l'octave, *Tribus, v. Omnes*, oraison *Deus qui hodierna* ; ant. finale *Alma, v. Post partum*.

Dans les églises paroissiales dédiées à sainte Geneviève et à saint Téléphore, messe et deuxième vêpres du saint titulaire, double de 1ère classe.

J. S.

(1) Ces renseignements sont destinés aux fidèles qui aiment à suivre les offices de l'Église dans un *Paroissien romain complet*.